

secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures et ses homologues ont fréquemment participé personnellement à ces efforts, qui ont abouti à un projet de règlement dont le Conseil de sécurité a été saisi le 10 avril. Après l'acceptation de la proposition par l'Afrique du Sud et par l'Organisation du peuple du Sud-Ouest africain (SWAPO), le Conseil a adopté une série de résolutions demandant au Secrétaire général de préparer un rapport concernant l'application de la proposition occidentale, et a autorisé la création du Groupe d'assistance des Nations Unies pour la période de transition (GANUPT).

A la fin de l'année, diverses questions restaient à régler, dont la composition du GANUPT, la date des élections sous supervision de l'ONU et la proclamation d'un cessez-le-feu.

La neuvième Session extraordinaire de l'Assemblée générale, consacrée à la Namibie et tenue du 24 avril au 3 mai, a adopté une résolution réaffirmant la responsabilité de l'ONU à l'égard du territoire, appuyant les objectifs et la lutte armée de la SWAPO et réclamant le retrait total et inconditionnel de l'Afrique du Sud. Au nombre des 21 membres qui se sont abstenus, les cinq membres occidentaux ont allégué qu'ils ne souhaitaient pas adopter formellement une position à l'égard de la résolution au moment où leur initiative en vue d'un règlement négocié était dans une phase critique. C'est pour cette même raison qu'ils se sont abstenus, de concert avec un certain nombre d'autres États, sur trois résolutions concernant la Namibie présentées au cours de la 33^e Session ordinaire.

L'Assemblée générale adopte habituellement deux résolutions sur la Rhodésie. La résolution A, de portée générale, avait été adoptée à l'unanimité en 1975, 1976 et 1977, mais cette année, le Canada et neuf autres États se sont abstenus. Treize pays, dont le Canada, se sont abstenus sur la résolution B, qui réclamait l'élargissement des sanctions de caractère exécutoire contre la Rhodésie pour y inclure des mesures dont l'application incomberait au Conseil de sécurité, notamment un embargo pétrolier contre l'Afrique du Sud.

A la suite du "règlement interne" annoncé par le Premier ministre Ian Smith le 3 mars, le Conseil de sécurité s'est réuni pour étudier la situation. Le débat a révélé un large terrain d'entente parmi les diverses délégations, mais il n'a pas permis d'aboutir à un consensus, le groupe des cinq s'abstenant lors du vote sur la résolution. Lors de l'explication de vote, le délégué canadien a déclaré que le règlement interne n'était pas satisfaisant et réaffirmé l'appui du Canada à l'égard des propositions de paix anglo-américaines.

La question de l'apartheid a également dominé les débats de la Conférence mondiale de lutte contre le racisme et la discrimination raciale, tenue à Genève en août. Le Canada, de concert avec plusieurs autres pays occidentaux, s'est retiré de la Conférence lorsqu'il a échoué dans sa tentative de faire supprimer de la déclaration finale.